

académie
Toulouse

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ariège
éducation
nationale

Foix, le 4 décembre 2017

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale

à

Mesdames et messieurs les directeurs
d'école
S/c de mesdames et messieurs les
Inspecteurs de l'Education nationale
chargés d'une circonscription du 1^{er} degré

Moyens - Personnels
1^{er} Degré.

Référence
FM/ ???

Objet : Sorties scolaires avec nuitée(s) du 1^{er} degré, procédures de déclaration et d'autorisation à effectuer par les écoles.

Réf : Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 du BO n°7 du 23/09/1999

Circulaire n°05-001 du 05/01/2005 du BO n°2 du 13/01/2005

Circulaire n°13-106 du 16/07/2013 du BO n°9 du 18/07/2013

Je vous prie de trouver ci-joint le nouveau formulaire d'autorisation de sorties scolaires avec nuitées des écoles du département, celui-ci est téléchargeable sur le site de la direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Ariège. Il rentre en application à compter du 1^{er} janvier 2018 .

Délais de transmission des dossiers:

Type de sortie	Transmission de l'école à l'IEN de circonscription	Transmission de l'IEN de circonscription à l'Inspecteur d'académie (Division du 1 ^{er} degré)
Sorties scolaires avec nuitées dans l'Ariège (2 exemplaires)	7 semaines avant le départ	3 semaines avant le départ
Sorties scolaires avec nuitées hors département (3 exemplaires)	10 semaines avant le départ	6 semaines avant le départ
Sorties scolaires avec nuitées à l'étranger (3 exemplaires)	12 semaines avant le départ	8 semaines avant le départ

Je vous remercie de votre collaboration.



Jean-Luc Duret

Dossier suivi par
Joëlle RESCANIERES
Danielle GASC
Téléphone
05.67.76.52.53
05.67.76.52.52.44
Fax
05.67.76.52.00
Mél
ia09d1d@ac-toulouse.fr

7, rue du Lt Paul Delpech
BP 400 77
09008 FOIX CEDEX